

AUGMENTATION DES FAILLITES EN VALAIS

La situation va-t-elle s'aggraver?

ECONOMIE | En 2025, le nombre de faillites en Valais a explosé. La pression sur les PME est-elle trop forte ? Directeur associé de la Fiduciaire Fidag et président de Pro-Economy Valais, le député et expert fiscal diplômé Christian Florey livre son point de vue.

Propos recueillis par Yannick Barillon

Journaliste RP

Christian Florey, + 107 % de faillites en Valais en 2025, comment l'analyser ?

L'explication tient partiellement dans une modification législative au 1^{er} janvier 2025, puisque les créanciers publics doivent désormais demander l'ouverture d'une procédure de faillite pour les créances impayées (impôts, charges sociales) à l'encontre de débiteurs inscrits au registre du commerce. Toutefois, certaines entreprises étaient déjà en difficulté en raison du contexte économique et géopolitique actuel plus compliqué qu'il y a quelques années. D'autres entreprises ont survécu artificiellement grâce aux aides et aux crédits COVID. Les demandes de remboursement contribuent à générer des faillites «différées.» Cependant, les entreprises valaisannes sont très résilientes et de nouvelles sociétés se créent aussi chaque année.

Certains secteurs sont-ils plus touchés que d'autres ?

Comme fiduciaire, je rencontre toutes sortes d'entreprises, mais on observe qu'il existe une forte pression sur les marges qui vient fragiliser, notamment le secteur de la construction. Il y a toujours du travail, mais une réelle compétition sur les prix et une concurrence étrangère de plus en plus tangible. La nouvelle loi sur l'abolition de la valeur locative et ses conséquences fiscales pourrait encore fragiliser le secteur d'ici fin 2027 avec la fin effective de la déduction des travaux d'entretien. Depuis quelques années, les charges fixes ont fortement augmenté pour les entreprises, en particulier dans des secteurs comme l'hôtellerie-restauration, la viticulture ou l'industrie légère.



Nous avons besoin d'une vision à long terme qui interroge sur la valeur ajoutée à offrir aux PME. Quel Valais souhaitons-nous pour 2030 ?

Christian Florey

La charge fiscale qui pèse sur les entreprises joue-t-elle un rôle ?

Les taux d'imposition sur le capital et sur les bénéfices des entreprises sont plus élevés en Valais que dans l'arc lémanique. La question fiscale est politique, mais elle impacte aujourd'hui l'attractivité du Valais. D'autres cantons romands sont plus modérés, permettant, par exemple l'imputation de l'impôt sur le capital, c'est-à-dire que l'impôt sur le capital n'est pas facturé si l'impôt sur le bénéfice est supérieur. Ceci incite à conserver des





fonds propres dans l'entreprise favorisant l'autofinancement, surtout à une époque où les conditions d'octroi de prêts bancaires se durcissent.

Quel serait l'impact d'un salaire minimal légal à 22 francs/h pour les PME ?

Pour des secteurs déjà en difficultés, comme la viti-culture, l'hôtellerie-restauration ou le nettoyage, cela signifierait une hausse des charges salariales, ainsi que le risque d'une augmentation de prix pour compenser cette hausse, le report d'investissements ou même un effet pervers sur le recrutement quand les moyens financiers manquent. Un salaire minimum ne ferait qu'aggraver la situation de branches professionnelles déjà en crise. Si le salaire minimum devait être accepté en Valais, il deviendrait aussi obligatoire pour les secteurs qui ne disposent pas encore de conventions collectives.

L'avenir induira-t-il selon vous davantage de faillites ou de délocalisations ?

Le nombre de faillites pourrait rester à un niveau élevé. En revanche, je ne pense pas que le Valais soit impacté par les délocalisations. Les PME restent sur le territoire local. La valeur ajoutée repose souvent sur le savoir-faire, la qualité et le service aux clients. De mon point de vue, il est préférable de réfléchir ensemble à de nouveaux modèles d'affaires pour faire évoluer certains secteurs économiques. Le rôle de l'Etat est d'accompagner ces transitions. Les niches fiscales actuelles pour la recherche et le développement pourraient, par exemple, être étendues à d'autres domaines pour renforcer l'attractivité du Canton du Valais. Nous avons besoin d'une vision à long terme qui interroge sur la valeur ajoutée à offrir aux PME. Quel Valais souhaitons-nous pour 2030 ? ■